



Policy Brief

Mai 2020, Policy Brief numéro 1- Projet
LIFE Adapt Island

« Le pacte vert européen sert d'une part à réduire les émissions carbone, et d'autre part à créer des emplois et à booster l'innovation ».

Ursula von der Leyen,
Présidente de la Commission européenne.



- 1.** Le pacte vert est une feuille de route qui comprend plus de 50 actions
- 2.** De nombreuses voix se font entendre pour que le plan de relance européen (post Covid) et le pacte vert soient liés.
- 3.** Le pacte vert doit en effet encore être adopté par le Parlement et le Conseil.
- 4.** Le 20 Mai 2020 la Commission européenne a présenté les deux derniers piliers du pacte vert : la stratégie de la ferme à l'assiette,

Présentée en Décembre 2019 par la nouvelle Commission européenne, le Green Deal européen (ou pacte vert), est la stratégie de l'Union européenne pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. C'est une stratégie globale qui propose une économie post carbone, mais prend aussi en compte la biodiversité, les forêts, les villes vertes, l'économie circulaire. Elle repose sur plusieurs piliers :

- Un Plan d'investissement européen
- La création d'un mécanisme de transition juste
- La proposition d'une loi pour l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050

Mais le Green Deal (ou pacte vert) européen prévoit aussi

- Une stratégie européenne d'accompagnement des industries
- Un plan pour l'économie circulaire
- Une stratégie « de la ferme à l'assiette »
- Une stratégie pour la biodiversité
- Une plate forme internationale pour la finance durable et le renforcement de l'Europe comme acteur global

1. Transformer l'économie de l'UE pour un avenir durable

1. Avec le Pacte vert, la Commission européenne propose un plan ambitieux de politiques porteuses de grands changements, notamment dans le domaine de l'approvisionnement en énergie propre.

1.1. Il s'agit de renforcer l'ambition climatique de l'UE pour 2030 et 2050. L'objectif est en effet de parvenir à une neutralité climatique à l'horizon 2050, mais pour cela il faut parvenir à réduire les émissions de 50 à 55% pour 2030 par rapport aux niveaux de 1990. A cet effet, des réformes seront mises en place pour garantir une tarification du carbone dans l'économie, avec un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières. L'adaptation au changement climatique, fera aussi l'objet d'un plan ambitieux.

1.2. La stratégie de la Commission européenne prévoit par ailleurs un approvisionnement énergétique propre, abordable et sûr. La décarbonation du système énergétique est en effet indispensable pour atteindre les priorités. Les consommateurs devraient participer à la transition vers une énergie propre et en tirer parti. Les énergies éoliennes en mer seront accrues, alors que des actions seront prévues pour limiter le risque de précarité énergétique. Enfin les infrastructures intelligentes comme les « smart grids » ou réseau électriques intelligents, ou encore les réseaux de distribution d'hydrogène ou l'enfouissement du carbone, feront l'objet d'investissement.

1.3. Mobiliser les acteurs de l'industrie en faveur d'une énergie circulaire et propre sera au cœur des changements. La Commission devrait donc adopter une stratégie industrielle ambitieuse. Celle-ci comprendrait une politique des « produits durables » comprenant notamment les plastiques, et devrait réduire la production de déchets dans l'Union de manière considérable. La stratégie industrielle comprendra aussi la question de la sécurité stratégique en approvisionnement d'énergies, et les technologies numériques.

et celle sur la biodiversité.

5. Une partie de l'aide financière se fera à travers les fonds structurels, et les programmes existants.
6. D'autres instruments seront créés pour faciliter les investissements financiers verts.
7. D'après la présidente de la Commission européenne, les dépenses débloquées au sein de l'UE pour préserver la nature devraient atteindre 20 milliards par an.



Pour plus d'information :

www.pilot4dev.com

1.4. Dans le pacte vert, la construction et la rénovation ne seront pas oubliées, avec une incitation à s'engager dans la rénovation des bâtiments publics et privés.

1.5. La Mobilité sera également à l'ordre du jour. Les transports représentent en effet un quart des émissions des gaz à effet de serre de l'UE. Il faudra donc réduire les émissions dans le secteur des transports de 90% d'ici 2050. Le transport multimodal aura besoin d'impulsions vigoureuses. La mobilité multimodale automatisée et connectée jouera un rôle de plus en plus important, conjointement avec les systèmes de gestion du trafic intelligents. Le prix du transport devra être adapté en rapport avec l'incidence de celui-ci sur l'environnement et la santé. Il convient de mettre un terme aux subventions accordées aux industries fossiles. Cette action sera coordonnée avec l'Organisation de l'aviation civile, et l'Organisation maritime internationale. En parallèle, l'UE devrait donner une impulsion à la production et au déploiement de carburants de substitution durables. La Commission prendra des mesures dans le domaine du transport maritime afin, notamment, de réglementer l'accès des navires les plus polluants aux ports de l'UE, et de contraindre les navires qui sont amarrés à utiliser l'alimentation électrique à quai.

1.6. La stratégie « de la ferme à la table », devrait permettre de concevoir un système alimentaire juste, sain et respectueux de l'environnement. La Commission européenne fera une série de propositions dans le domaine de l'agriculture, mais aussi de la pêche. Les plans stratégiques prévoieront une diminution significative des pesticides chimiques et des risques qui y sont associés, ainsi que des recours aux engrais et aux antibiotiques. L'économie circulaire sera encouragée dans le domaine alimentaire, afin de limiter l'emballage et le gaspillage, alors que la stratégie encouragera une alimentation saine et abordable pour tous.

1.7. Le pacte vert, devrait par ailleurs, préserver et rétablir les écosystèmes et la biodiversité. Les écosystèmes fournissent en effet des services essentiels tels que de la nourriture, de l'eau douce, de l'air pur, un abri. Ils atténuent les effets des catastrophes naturelles, et des maladies et contribuent à réguler le climat. La conférence de Kunming en Chine en Octobre 2020 devrait permettre d'adopter un cadre mondial solide pour endiguer la perte de biodiversité. Toutes les politiques de l'UE devraient contribuer à la restauration et à la préservation du capital naturel de l'Europe. Les écosystèmes forestiers par exemple sont soumis à une pressions croissante du fait du changement climatique. La surface forestière de l'Union doit être améliorée à la fois en quantité et en qualité. La nouvelle stratégie de l'UE pour les forêts aura pour objectifs fondamentaux d'un boisement effectif ainsi que la préservation et la restauration des forêts d'Europe. Une économie bleue durable devra jouer un rôle central dans l'atténuation des multiples pressions exercées sur les ressources en terres de l'UE ainsi que dans la lutte contre le changement climatique. Le rôle que jouent les océans dans l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets est de plus en plus reconnu. Le secteur peut contribuer à la réalisation de ces objectifs en améliorant l'utilisation des ressources aquatiques et marines.

1.8. Une ambition « zéro pollution » pour un environnement exempt de substances toxiques. Dès 2021 la Commission approuvera un plan zéro pollution pour l'air, l'eau et les sols. Les fonctions naturelles des eaux souterraines et de surface seront rétablies. La Commission apportera une stratégie durable dans le domaine des produits chimiques.

2. Intégrer la durabilité dans toutes les politiques de l'Union

2.1. La finance et l'investissement vers seront privilégiés pour assurer une transition juste. La Commission a estimé que pour atteindre les objectifs actuels en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030, des investissements supplémentaires de 260 milliards d'Euros seraient nécessaires (1,5% du PIB de 2018). La Commission présentera donc un plan d'investissement pour une Europe durable. Le budget de l'UE jouera aussi un rôle clé. 25% des fonds européens, seront consacrés au climat dans les différents fonds européens. Dans le cadre du plan d'investissement, la Commission proposera un mécanisme pour une transition juste. Ce mécanisme de transition juste ciblera les régions et les secteurs les plus affectés par la transition. Le secteur privé sera associé, l'investissement durable sera renforcé, et des opportunités seront offertes aux investisseurs et aux entreprises en leur facilitant l'identification des investissements durables. Finalement, les risques climatiques et ceux liés à l'environnement seront gérés et intégrés dans le système financier.

2.2. Verdir les budgets nationaux. Les budgets nationaux des Etats membres joueront aussi un rôle dans la transition. Des réformes fiscales et lignes directrices pour les aides d'Etat pertinentes seront adoptées.

2.3. Mobiliser la recherche et favoriser l'innovation : Les nouvelles technologies, les solutions durables et l'innovation de rupture sont essentielles pour atteindre les objectifs du pacte vert. Le programme Horizon Europe jouera un rôle prépondérant.

2.4. Activer l'éducation et la formation : les écoles, et les universités sont bien placés pour dialoguer avec les nouvelles générations. Des plans seront adoptés pour les écoles, et pour la valorisation et acquisition des compétences dans les domaines environnementaux (à travers le fond social européen.)

2.5. Un serment : ne pas nuire. Les politiques et programmes s'engagent à limiter les nuisances environnementales et à travailler sur la cohérence.

3. L'UE Chef de file Mondial

Les défis mondiaux liés au changement climatique, et à la dégradation, de l'environnement exigent une réponse au niveau mondial. L'UE continuera de veiller aux accords de Paris, tout en renforçant ses engagements bilatéraux avec les pays partenaires. L'UE utilisera en particulier ses instruments diplomatiques et financiers pour faire en sorte que les alliances vertes soient intégrées dans ses relations avec l'Afrique et les autres pays et régions partenaires, notamment l'Amérique latine, les Caraïbes, ainsi que l'Asie et le Pacifique. Enfin tous les acteurs seront encouragés et consultés dans le cadre d'un pacte européen pour le climat. La consultation inclura aussi les citoyens, entreprises, investisseurs, ONG et les porteurs du dialogue social.

Propositions de European Sea Port Organization pour la mise en place d'une feuille de route Green Deal.

En février 2020, ESPO a mis en place une feuille de route, pour mettre en place le Pacte Vert. Dans cette feuille de route ESPO se réjouit des ambitions de parvenir à une neutralité carbone, et propose que les ports soient associés. Une coopération entre les producteurs d'énergie, et la chaîne du transport maritime serait nécessaire à l'aboutissement des objectifs. La mise en place de la feuille de route devra par ailleurs reconnaître la diversité des ports. Concernant l'utilisation de carburants propres dans le transport maritime, une stratégie fondée sur les résultats et une neutralité sur les technologies employées, devrait limiter l'immobilisation des avoirs. Le rôle du gaz naturel liquéfié devrait être encouragé avec des investissements jusqu'au moins en 2027. Le système d'échange d'émissions carbone ne doit pas aller contre la compétitivité des ports européens. Les carburants propres et durables devraient bénéficier d'exemption fiscale (directive européenne sur la taxation). La digitalisation des ports, doit être un instrument supplémentaire pour la feuille de route. Enfin, un cadre multi-annuel financier européen ambitieux doit être mis en place (soutien financier de Connecting Europe Facility, pour les carburants propres et durables, TEN-T ports doit aussi aider la transition énergétique et l'investissement dans les réseaux intelligents d'énergie.

